

Bulletin d'adhésion 2021

Document à retourner, mis à jour et accompagné de votre règlement. **En garder une copie.**

Renseignements sur l'entreprise :	
Raison sociale :	Nom commercial :
N° SIRET :	
Adresse :	☎ :
Convention collective :	Code NAF :
Nombre de salariés :	Représentants du personnel : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Contacts :	
Dirigeant : Nom, prénom : @ : ☎ :	RH : Nom, prénom : @ : ☎ :
Facturation : Nom, prénom : @ : ☎ :	Autre contact : Nom, prénom : @ : ☎ :

Montant de la cotisation (12 mois) :		
<input type="checkbox"/> de 1 à 5 salariés	398 € TTC	(331,67 € HT / 66,33 € TVA 20,00%)
<input type="checkbox"/> de 6 à 9 salariés	484 € TTC	(403,33€ HT / 80,67 € TVA 20,00%)
<input type="checkbox"/> de 10 à 30 salariés	591 € TTC	(492,50€ HT / 98,50 € TVA 20,00%)
<input type="checkbox"/> de 31 à 50 salariés	867 € TTC	(722,50€ HT / 144,50 € TVA 20,00%)
<input type="checkbox"/> de 51 à 150 salariés	1125 € TTC	(937,50€ HT / 187,50 € TVA 20,00%)
<input type="checkbox"/> de 151 à 999 salariés	1584 € TTC	(1320€ HT / 264,00 € TVA 20,00%)
<input type="checkbox"/> 1000 salariés et plus	2237 € TTC	(1864,17€ HT / 372,83 € TVA 20,00%)

La CPME Lot et le MEDEF Lot sont nos syndicats patronaux représentatifs partenaires sur le département.

L'adhésion à l'U.E.L. inclut automatiquement l'adhésion à ces deux structures interprofessionnelles.

Toutefois, vous pouvez faire le choix de ne pas être affilié à l'une de ces structures locales.

Le cas échéant, merci de cocher le(s) syndicat(s) au(x)quel(s) vous ne désirez pas être affilié :

(N.B. : ce choix n'a pas d'incidence sur le montant de la cotisation à acquitter)

Je ne souhaite pas être adhérent à :



Je ne souhaite pas être adhérent à :



Mode de règlement :
<input type="checkbox"/> Chèque bancaire ci-joint libellé au nom de l'U.E.L.
<input type="checkbox"/> Virement bancaire : BP OCCITANE CAHORS N° : FR76 1780 7008 0500 5198 2721 187 BIC : CCBPFRPPTLS

Date:

Nom et fonction du signataire :

Signature :

En application de la loi, cette facture est payable à la date de signature marquant l'adhésion à l'association, sans escompte pour paiement anticipé. L'association acquitte la TVA sur les encaissements, pénalités de retard : taux de l'intérêt légal et pénalité forfaitaire de recouvrement : 40€

J'autorise l'U.E.L. à traiter les données personnelles recueillies sur ce bulletin. Pour modifier, supprimer, accéder à mes données personnelles, je peux contacter l'U.E.L. à l'adresse mail suivante : uel46@wanadoo.fr